

Dotation en fonds propres (notation)

La Mobilière en comparaison avec la concurrence

Le Groupe Mobilière repose sur une base coopérative. De plus, étant entièrement autofinancé, il n'est pas tributaire du marché des capitaux. La Mobilière dispose en effet d'une dotation en fonds propres suffisamment importante pour être à même d'assurer sa pérennité ainsi que son développement par ses propres moyens.

La Mobilière ne doit donc pas se soumettre à une procédure de notation, au demeurant complexe et coûteuse, ni la tenir à jour. Ainsi, n'étant pas évaluée par les agences de notation, elle apparaît sur les listes de notation avec la mention «non évaluée». Le tableau comparatif ci-dessous montre cependant qu'elle présente une capacité financière supérieure à la moyenne et occupe une position de premier plan sur le marché.

Assureurs directs opérant en Suisse (assureurs choses)	Taux de CPR ¹ au 31.12.2023	Quotient SST	Notation (Standard & Poor's)
Mobilière Suisse Société d'assurances SA	45 %	416 %	★
Allianz Suisse Société d'Assurances SA	29 %	282 %	AA
AXA Assurances SA	41 %	251 %	AA-
Bâloise Assurance SA (y compris Assista)	28 %	194 %	A+
Generali Assurances Générales SA	34 %	238 %	A ²
Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA	34 %	298 %	A+
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA	43 %	326 %	★
Zurich Compagnie d'Assurances SA	9 %	226 %	AA

★ Pas de notation de crédit disponible

¹ Le taux de capital porteur de risque (CPR) mesure la part du CPR dans la somme du bilan au 31 décembre 2023.

² Notation par A.M. Best

Les sociétés d'assurances ont besoin d'une solide dotation financière pour être à même de supporter, le cas échéant, de fortes variations de la sinistralité ou l'évolution défavorable des marchés financiers, tout en continuant à développer leurs affaires indépendamment de telles circonstances.

En lieu et place de l'évaluation par des agences de notation, le montant et la qualité des fonds propres des assureurs privés – qui sont soumis à une surveillance relevant d'une loi spéciale – peuvent être appréciés d'après leur solvabilité. Avec un quotient SST de 416 % au 1^{er} janvier 2024, la Mobilière Suisse Société d'assurances SA dispose d'une excellente dotation en capital risque. De plus, avec un quotient SST de 485 % à la même date, le Groupe Mobilière présente une très bonne solvabilité. Ces indicateurs renseignent sur le pourcentage de l'exigence minimale de fonds propres définie dans l'ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées qui est couvert par les fonds propres pouvant être pris en compte. L'exigence minimale est de 100 %.